

Le 22 mai 2024 / May 22 2024

À QUI DE DROIT/
TO WHOM IT MAY CONCERN

OBJET: FAILLITE DE 9004-6665 QUÉBEC INC. / BANKRUPTCY OF 9004-6665.QUEBEC INC.

Monsieur, Madame,

Vous trouverez ci-joint une liste de biens à vendre dans le cadre de la faillite de 9004-6665 Québec Inc.

Pour toutes personnes intéressées à acquérir ses biens, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire de soumission ci-joint, et nous le transmettre par la poste ou encore le déposer en succursale d'ici le 27 juin 2024, 13h45, à l'adresse suivante :

Ginsberg, Gingras & Associés Inc.
101-55, rue Castonguay, St-Jérôme (Québec) J7Y 2H9

Également, un dépôt de 5% sur le Lot 1 15% sur le Lot 2 votre offre doit être transmit avec le formulaire de soumission, le tout dans une enveloppe cachetée.

En vous remerciant,

Dear Sir, Madam,

Please find enclosed assets listings for sale in the matter of the bankruptcy of 9004-6665 Quebec Inc

For all people interested in acquiring those assets, we ask that you fill out the attached submission form, and send it by mail or drop it to our office mentioned below by June 27, 2024 at 1:45 p.m. at the following address:

Ginsberg, Gingras & Associates Inc.
101-55, Castonguay Street, St-Jérôme, Quebec J7Y 2H9

Also, a deposit of 5% on Lot 1, 15% on Lot 2 of your offer must be transmitted with the submission form, in a sealed envelope.

We remain,

Stephan V. Moyneur
PAIR, SAI, CIRP, LIT

VENTE PAR SOUMISSION
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE 9004-6665 QUEBEC INC. / BOULANGERIE DES CHUTES
NO SURINTENDANT : 33-3071635

LE SYNDIC SOUSSIGNÉ FAIT APPEL À DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE DU (DES) BIEN(S) CI-APRÈS DÉCRIT(S) :

LOT 1 - Immeuble 521-523 Chemin des Voyageurs, Chute-St-Philippe, Québec J0W 1A0

LOT 2 - Équipement et Inventaire (voir descriptif en annexe)

(Le tout sous réserve de l'approbation des créanciers garantis)

VISITE DE L'ACTIF

L'actif susmentionné pourra être visité le 6 juin 2024 de 10h00 à 14h00 auprès de Shaun McMahon de Services F.L. (450) 437-6661 à l'adresse suivante: 521-523 Chemin des Voyageurs, Chute-St-Philippe, Québec J0W 1A0.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être postées ou déposées au 101-55, rue Castonguay, St-Jérôme (Québec) J7Y 2H9, avant le 27 juin 2024 13h45. L'ouverture des soumissions se fera le **27 juin 2024 à 14h00**. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions par conférence téléphonique au : (343) 700-3334, code de conférence: 665 447 735

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un **chèque certifié ou d'une traite bancaire de 5 %** du montant de la soumission sur le **lot 1** et **15 % sur le lot 2**, devront être cachetées et sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite : **Le numéro de lot ainsi que le numéro de la faillite susmentionnée.**

CONDITIONS

Avis est par les présentes donné que les conditions s'appliquant à la présente vente sont disponibles auprès du syndic. Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. Il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir une copie au bureau du syndic lors de l'inspection des actifs.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire gagnant de prendre possession dudit ou desdits bien(s) dans les 24 heures suivant l'acceptation de l'offre à défaut de quoi, il sera tenu de payer les frais d'entreposage. Si votre soumission est acceptée vous devez nous faire parvenir la balance du solde dû soit par **chèque certifié, traite bancaire ou encore via dépôt direct.**

Le syndic et les inspecteurs ne sont pas tenus d'accepter ni la plus élevée ni quelque soumission que ce soit.

Les soumissions seront acceptées en présumant que le soumissionnaire a examiné le(s) bien(s) offert(s) en vente, s'est fié entièrement sur son examen et enquête et aucune garantie ou condition n'est donnée ou ne peut être sous-entendue quant à la description ou l'état du (des) bien(s) de quelque manière que ce soit.

Toutes taxes s'appliquant à ladite vente sont en sus du prix soumissionné.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec **Stephan V. Moyneur**.

DATÉ À ST-JEROME, QUEBEC, ce 22 MAI 2024.



Stephan V. Moyneur, PAIR, SAI
GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.
101-55, rue Castonguay,
St-Jérôme (Québec) J7Y 2H9

Téléphone : (450) 990-1277 Sans frais : (800) 567-1905
Télécopieur : (877) 378-4804

RAPPORT D'INVENTAIRE

Dossier : I24-146

9004-6665 QUÉBEC INC.

f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0



Préparé pour :

**Ginsberg
Gingras**

Syndics autorisés en insolvabilité
Licensed Insolvency Trustees

Inventaire en date du 23 avril 2024

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES**ADRESSE :** 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0**SYNDIC :** GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.**SOMMAIRE**

DESCRIPTION	PAGES	VALEUR MUNICIPALE	VALEUR MARCHANDE APPROX.
LOT # 1 IMMEUBLE COMMERCIAL	3	267 100 \$	
CRÉANCIER : MRC D'ANTOINE-LABELLE Hypothèque conventionnelle sans dépossession n° inscription 20-1036809-0002 SADC D'ANTOINE-LABELLE Hypothèque conventionnelle sans dépossession n° inscription 20-1036809-0001			
LOT # 2 ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE	6		23 175 \$
CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC. Hypothèque conventionnelle sans dépossession n° inscription 22-0090356-0001			
PROPRIÉTÉS DE TIERS <i>- Biens exclus de la vente -</i>	14		
IMMEUBLE PAR DESTINATION <i>- Biens exclus de la vente -</i>	15		
TOTAL		<u>267 100 \$</u>	<u>23 175 \$</u>

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE, n° inscription 20-1036809-0002
LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ D'ANTOINE-LABELLE 20-1036809-0001

IMMEUBLE COMMERCIAL

LOT 1

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MUNICIPALE
1-1	1	<p>Immeuble commercial et résidence adjacente</p> <p>Structure en bois et recouvrement de vinyle Année: 1981 Terrain : 2 231,00 m² Cadastre: 5 965 080 Numéro matricule: 0068 55 6805 0 000 0000</p>		267 100,00 \$

TOTAL

267 100,00 \$



DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE, n° inscription 20-1036809-0002
LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ D'ANTOINE-LABELLE 20-1036809-0001

IMMEUBLE COMMERCIAL

LOT 1

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MUNICIPALE
			  	
			  	
			  	
			  	

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ANTOINE-LABELLE, n° inscription 20-1036809-0002
LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ D'ANTOINE-LABELLE 20-1036809-0001**IMMEUBLE COMMERCIAL****LOT 1**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MUNICIPALE																																				
		<p>en vigueur pour les exercices financiers 2024, 2025 et 2026</p> <p>Avertissement: Les informations présentées ici sont sujettes à modifications sans préavis. Elles correspondent au contenu du rôle de la municipalité en date du 2024/04/17 16:26:22. En aucun temps, elles ne peuvent servir à des fins de contestation ou de preuve. De plus, elles ne tiennent pas compte des certificats émis ou des modifications effectuées depuis cette date.</p> <p style="text-align: right;"><i>Imprimé le 2024-04-18 11:07:54</i></p>																																						
		<p>1. Identification de l'unité d'évaluation</p> <p>Adresse: 521 à 523 chemin des Voyageurs Cadastre(s) et numéro(s) de lot: 5965080 Numéro de matricule: 0068 55 6805 0 000 0000 Utilisation prédominante: Industrie du pain Numéro d'unité de voisinage: 1301 Dossier n°: 36</p>																																						
		<p>2. Propriétaire</p> <p>Nom: QUEBEC 9004 6665 INC Statut aux fins d'imposition scolaire: Personne morale Adresse postale: 521, CHEMIN DES VOYAGEURS, CHUTE-SAINT-PHILIPPE QC, J0W1A0 Date d'inscription au rôle: 1994/05/27</p>																																						
		<p>3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Caractéristiques du terrain</th> <th colspan="2">Caractéristiques du bâtiment principal</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mesure frontale:</td> <td>59.51 m</td> <td>Nombre d'étages:</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Superficie:</td> <td>2 231.00 m²</td> <td>Année de construction:</td> <td>1981</td> </tr> <tr> <td>Zonage agricole:</td> <td>Non zonée</td> <td>Air d'étages:</td> <td>0.00 m²</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Genre de construction:</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Lien physique:</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Nombre de logements:</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Nombre de locaux non résidentiels:</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Nombre de chambres locatives:</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>			Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal		Mesure frontale:	59.51 m	Nombre d'étages:	1	Superficie:	2 231.00 m ²	Année de construction:	1981	Zonage agricole:	Non zonée	Air d'étages:	0.00 m ²			Genre de construction:				Lien physique:				Nombre de logements:	1			Nombre de locaux non résidentiels:	1			Nombre de chambres locatives:	0
Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal																																						
Mesure frontale:	59.51 m	Nombre d'étages:	1																																					
Superficie:	2 231.00 m ²	Année de construction:	1981																																					
Zonage agricole:	Non zonée	Air d'étages:	0.00 m ²																																					
		Genre de construction:																																						
		Lien physique:																																						
		Nombre de logements:	1																																					
		Nombre de locaux non résidentiels:	1																																					
		Nombre de chambres locatives:	0																																					
		<p>4. Valeur au rôle d'évaluation</p> <p>Rôle courant (2024, 2025 et 2026)</p> <p>Date de référence au marché: 2022/07/01 Valeur du terrain: 15 900 \$ Valeur du bâtiment: 251 200 \$ Valeur de l'immeuble: 267 100 \$</p> <p>Rôle antérieur (2021, 2022 et 2023)</p> <p>Valeur du terrain au rôle antérieur: 11 100 \$ Valeur du bâtiment au rôle antérieur: 169 300 \$ Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 180 400 \$</p>																																						
		<p>5. Répartition fiscale</p> <p>Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: Industrielle classe 3, Non résidentielle classe 8 Valeur imposable de l'immeuble: 267 100 \$ Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$</p>																																						
		<p>Autres informations</p>																																						

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0






LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC., n° inscription 22-0090356-0001

ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
MAGASIN				
2-1		Ensemble d'équipements, tel que : -4 Étagères en bois, assorties -1 Enseigne pour plancher mouillé		200,00 \$
2-2	4	Étagères en bois ± 39 po x 72 po, avec paniers		200,00 \$
2-3	1	Réfrigérateur CORNELIUS, 2 portes vitrées Modèle : 47-9512 Série : X7022742		600,00 \$
2-4	1	Comptoir caisse en stratifié bois et granite		50,00 \$
2-5	1	Caisse enregistreuse TEC Modèle : MA-1350		100,00 \$

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0






LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC., n° inscription 22-0090356-0001

ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-6	1	Présentoir vitré en bois blanc, ± 48 po, avec dessus présentoir en bois blanc, ± 96 po		100,00 \$
2-7	1	Présentoir réfrigéré vitré en acier inoxydable, ± 48 po		250,00 \$
2-8	1	Présentoir réfrigéré vitré en acier inoxydable, ± 48 po		300,00 \$
2-9		Ensemble d'équipements, tel que : -1 Étagère en bois pour pains -1 Balance antique -1 Étuve, 1 porte (non fonctionnelle) -1 Étagère en métal, 72 po -3 Bacs BRUTE, sur bases mobiles -3 Poubelles -1 Refroidisseur d'eau SUNBEAM		350,00 \$
2-10	2	Tables de travail, ± 48 po x 96 po		200,00 \$

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0






LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC., n° inscription 22-0090356-0001

ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-11	1	Rouleau à pâte (Information non disponible)		800,00 \$
2-12	1	Malaxeur HOBART Modèle : A200 Série : 1058617		400,00 \$
2-13		<u>Ensemble d'équipements, tel que :</u> -1 Chariot chromé, 3 niveaux -1 Chariot chromé à pâtisserie		100,00 \$
2-14	1	Imprimante à étiquette DIGI Modèle : DP-5000		200,00 \$
2-15	1	Emballeuse à pellicule chauffante		200,00 \$

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0


LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC., n° inscription 22-0090356-0001

ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-16		<p><u>Ensemble d'équipements, tel que :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -1 Ensemble de bureau, chaise et classeur -2 Téléphones, assortis -1 Coupe papier -1 Thermomètre et fusil d'étiquette 		50,00 \$

ARRIÈRE MAGASIN

2-17	1	Cuisinière au gaz VULCAN, 6 ronds		1 000,00 \$
2-18	1	Évier double avec rallonges		100,00 \$
2-19		<p><u>Ensemble d'équipements, tel que :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -2 Tables de travail -1 Four à micro-ondes PANASONIC -1 Grille-pain -1 Coupe-patate, mural -1 Assortiment d'accessoires de cuisine 		600,00 \$
2-20	1	Table ± 30 po x 30 po, avec 2 chaises		25,00 \$

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0






LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC., n° inscription 22-0090356-0001

ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-21	1	Récepteur de son YAMAHA avec 2 hauts-parleurs		50,00 \$
2-22	1	Table de travail en acier inoxydable, ± 72 po avec ouvre-boîte manuel		250,00 \$
2-23		Ensemble d'équipements, tel que: -5 Charriots à pâtisserie -3 Étagères chromées mobiles		400,00 \$
2-24	1	Four à convection sur base BAKERS PRIDE		1 200,00 \$
2-25	1	Four à pain PICARD Modèle : MT8-24 Série : 3050894R		6 000,00 \$

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0






LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC., n° inscription 22-0090356-0001

ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-26		<u>Ensemble d'équipements, tel que:</u> -1 Étuve BRUTE, 1 porte -1 Ventilateur commercial - Assortiment de moules à pain		325,00 \$
2-27	1	Rouleau à pâte (Information non disponible)		1 000,00 \$
2-28	1	Table de travail en acier inoxydable de forme irrégulière		150,00 \$
2-29		<u>Ensemble d'équipements, tel que:</u> -1 Diviseuse à pâte -1 Balance antique		400,00 \$
2-30		<u>Ensemble d'équipements, tel que:</u> -4 Bacs BRUTE, sur bases mobiles -1 Balance à portion		225,00 \$

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0






LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC., n° inscription 22-0090356-0001

ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-31	1	Pétrin à spirale PRIMO Modèle : PSM-80E Série : 1620800027 Année : 2006		5 000,00 \$
2-32	2	Congélateurs tombeau		100,00 \$
2-33	1	Adoucisseur d'eau NORTH STAR		200,00 \$
2-34		<u>Ensemble d'équipements, tel que :</u> ± 55 Racks à pain -1 Étagère chromée -1 Ventilateur industriel		625,00 \$
2-35		<u>Ensemble d'équipements, tel que :</u> -3 Trancheurs de pain -1 Station sacs à pain, manuelle		950,00 \$

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES

ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0





LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

CRÉANCIER : ON DECK CAPITAL CANADA INC., n° inscription 22-0090356-0001

ÉQUIPEMENTS DE BOULANGERIE

LOT 2

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-36	1	Congélateur vertical FRIGIDAIRE		50,00 \$
2-37	9	Congélateurs tombeau, assortis		200,00 \$
2-38	1	Assortiment de moules à gateaux et accessoires		200,00 \$
2-39	1	Caméra WI-FI		25,00 \$

TOTAL

23 175,00 \$

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES




ADRESSE : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0

LOCALISATION : 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0






SYNDIC : GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.

PROPRIÉTÉS DE TIERS

- Biens exclus de la vente -

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	PROPRIÉTÉ DE :
PT-1	2	Appareils de paiement direct Marque : CLOVER		CLOVER
PT-2	1	Routeur Marque : SAGECOM Modèle : FAST2704R Série : NS3DL01BFAST2704R		À DÉTERMINER
24-176	1	Véhicule de promenade Marque : HONDA Modèle : CRV Note : <i>Présentement entreposé chez Services FL au 18240, Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec)</i>		HONDA CANADA FINANCE INC. RDPRM # 23-0094419-0021

DOSSIER : 9004-6665 QUÉBEC INC. f.a.s. BOULANGERIE DES CHUTES**ADRESSE :** 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0**LOCALISATION :** 521 Chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Québec) J0W 1A0**SYNDIC :** GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC.**IMMEUBLE PAR DESTINATION***- Biens exclus de la vente -*

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO
ID-1	1	Thermopompe murale Marque : GREE	
ID-2	1	Système d'alarme	
ID-3	1	Chambre froide, ± 7 pi x 8 pi avec étagères	
ID-4	1	Étuve de fabrication artisanale	
ID-5	1	Enseigne extérieure	

MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE

À : **GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS**, ès qualité de syndic à l'actif de :

DE :

(Nom du soumissionnaire soussigné)

(Adresse)

(Téléphone bureau)

(Téléphone résidence)

Suite à la demande de soumission du syndic, le soussigné offre d'acheter ou de vendre pour le compte de l'actif, selon qu'il appert de sa soumission ci-jointe, les biens ci-après décrits selon les modalités et aux conditions suivantes :

1. BIENS

- 1.1. La soumission porte sur les biens faisant partie du ou des lots mentionnés dans sa soumission et tels que décrits à l'inventaire préparé par le *syndic* (les « **biens** ») et dont le soussigné reconnaît avoir pris connaissance (l'« **inventaire** »).
- 1.2. Le soussigné reconnaît que les quantités indiquées à l'inventaire ne peuvent être que substantiellement exactes.

2. MONTANT

- 2.1 La soumission est fait pour le montant indiqué à sa soumission;
- 2.2 Le soussigné accepte qu'aucun ajustement du montant offert ne pourra être demandé sauf en cas de disparité importante entre la quantité indiquée que le Syndic peut lui délivrer, sous réserve toutefois des droits du Syndic en vertu de l'article 7.1; Au cas où le Syndic opte pour ajuster le montant offert, le soussigné accepte que la valeur attribuée aux **biens** à l'**inventaire** soit utilisée et reconnaît que cette valeur ne peut être utilisée à d'autres fins et ne constitue pas une représentation du Syndic quant à la valeur des **biens**.

3. GARANTIE

- 3.1 Le soussigné déclare avoir examiné les **biens**, se fonder entièrement sur son examen et son enquête, qu'aucune garantie n'est donnée par le Syndic quant à la description, l'état et la valeur des **biens** et renonce à toute garantie quant à la qualité des **biens**.
- 3.2 Le soussigné reconnaît que le Syndic ne fait aucune représentation quant à la conformité des **biens**, à quelque norme que ce soit (incluant une norme environnementale) en vigueur à quelque époque et concernant les **biens**, leur disposition ou leur utilisation et renonce à quelque réclamation que ce soit fondée sur la non-conformité des **biens** à une telle norme.

4. RETRAIT, ACCEPTATION OU REFUS DE LA SOUMISSION

- 4.1 Lorsque le soumissionnaire retire sa soumission dans la période de 48 heures avant l'heure fixée pour l'ouverture des soumissions jusqu'à ce qu'il reçoive avis du résultat des soumissions, le dépôt du soumissionnaire sera confisqué à titre de dommages intérêts payés par le soumissionnaire au syndic;
- 4.2 Malgré toute indication contraire contenue à la soumission, le Syndic pourra accepter ou refuser la soumission jusqu'à l'expiration du troisième jour ouvrable suivant l'ouverture des soumissions;
- 4.3 En cas d'acceptation de la soumission, le Syndic en informe le soussigné par avis écrit adressé, par télécopieur ou par courrier, à l'endroit indiqué à la soumission;
- 4.4 En cas de refus de la soumission, le Syndic en informe le soussigné par avis écrit par courrier, avis auquel est joint le chèque.

5. DÉLIVRANCE, PRISE DE POSSESSION DES BIENS ET OCCUPATION DES LIEUX

- 5.1 Par l'acceptation de la soumission, le Syndic consent à ce que le soussigné prenne possession des **biens**;
- 5.2 La prise de possession a lieu au moment convenu avec le Syndic et en sa présence et est constatée par la remise par le soussigné au Syndic d'un reçu à cette fin préparé par ce dernier.
- 5.3 Le soussigné prend possession de tous les **biens** sans exception et, si certains d'entre eux contiennent ou constituent des contaminants, déchets ou produits dangereux, le soussigné en dispose en conformité avec toute loi ou tout règlement relatif à leur transport et disposition;
- 5.4 Le Syndic donne au soussigné accès aux lieux où sont situés les **biens** selon les modalités convenues avec le soussigné qui s'engage à maintenir et à laisser les lieux propres et sécuritaires;
- 5.5 Si le Syndic en a convenu avec le soussigné, celui-ci occupe les lieux en respectant toute réglementation applicable à leur occupation et les maintient et les laisse dans un état propre et sécuritaire;
- 5.6 Le soussigné est responsable de toute perte ou détérioration des lieux et des **biens** situés sur les lieux occasionnée par son accès aux ou son occupation des lieux.
- 5.7 Le soussigné doit prévoir s'il y a lieu des professionnels pour la prise de possession des actifs.

6. DÉFAUT

- 6.1 À défaut par le soussigné de respecter l'une de ses obligations aux termes des présentes, il indemnise le Syndic de tout dommage qu'il subit ou subira suite à ce défaut sans préjudice aux autres recours que la Loi accorde au Syndic;
- 6.2 Notamment le soussigné rembourse au Syndic, sur demande, le montant des frais encourus par ce dernier suite au défaut du soussigné de prendre possession des **biens** dans le délai prescrit;
- 6.3 Le soussigné convient que toute somme qu'il doit verser au Syndic en vertu des présentes porte intérêt au taux de 15 % l'an à compter de la date d'exigibilité d'une telle somme.

7. DIVERS

- 7.1 Si le Syndic pour quelque motif que ce soit, ne peut livrer au soussigné les **biens** ou une quantité importante des **biens**, le Syndic peut annuler l'acceptation de la soumission qui alors est réputée n'être jamais intervenus;
- 7.2 Quant aux immeubles, les ajustements usuels, s'il en est, notamment pour taxes, assurances, loyers et énergie, sont effectués en date de la signature de l'acte de vente;
- 7.3 Le Syndic ne fournit au soussigné que les seuls documents qu'il possède relativement au titre et à la désignation des **biens**;
- 7.4 Le Syndic n'est pas tenu d'accepter la plus élevée ni quelconque soumission que ce soit, se réservant le droit de disposer des **biens** de toute autre manière prévue à la Loi;
- 7.5 Lorsqu'une soumission est assujettie à une condition, la soumission doit énoncer le montant de la soumission, si la condition énoncée dans la soumission est acceptée par le Syndic, et le montant de la soumission si la condition n'est pas acceptée. Si celle-ci ne mentionne qu'un montant, ce montant sera considéré comme étant le montant de la soumission si la condition énoncée dans la soumission n'est pas acceptée par le Syndic;
- 7.6 Le Syndic se réserve le droit de renoncer au respect de l'une ou plusieurs des conditions énoncées à la demande de soumissions ou au document intitulé modalités et conditions de vente.

8. CONDITIONS ET MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES AUX OFFRES D'ACHAT

- 8.1** Aux montants offerts s'ajoutent les montants, s'il en est, de toute taxe, imposition, contribution et de tout droit de quelque nature, inhérent ou consécutif à l'acceptation de l'offre d'achat au transfert de propriété, de même que les montants de tous les honoraires et déboursés relatifs à la préparation et à la publication d'un acte de vente (le « **prix** »);
- 8.2** Quant aux biens meubles, le **prix** est payé intégralement avec la prise de possession des **biens** par remise d'un chèque certifié ou d'une traite bancaire payable à l'ordre du Syndic;
Dans le cas des immeubles, le **prix** est payé intégralement lors de la signature d'un acte de vente reçu par un notaire choisi par le syndic, d'une forme et d'un contenu acceptables au Syndic, acte qui intervient dans les trente (30) jours de l'acceptation de l'offre d'achat;
Le Syndic pourra accepter que le dépôt remis avec la soumission réduite d'autant le **prix**.
- 8.3** En cas d'acceptation de l'offre d'achat, la vente intervient sans aucune garantie, sauf quant à la garantie légale relative aux faits personnels du Syndic, et aux risques et périls du soussigné.
- 8.4** Le soussigné prend possession et enlève les **biens**, à ses frais, dans les cinq (5) jours de l'acceptation de l'offre d'achat et, dans le cas des immeubles, lors du paiement du **prix** ou dans tel autre délai que le Syndic fixe;
- 8.5** La propriété des **biens** faisant l'objet de l'offre d'achat n'est transférée au soussigné qu'à la prise de possession;
- 8.6** Si le soussigné fait défaut de prendre possession des **biens**, il autorise le Syndic à annuler l'acceptation de son offre d'achat et, au gré du Syndic, l'autorise soit à retenir le dépôt accompagnant son offre d'achat pour réduire d'autant le montant de ses dommages à être liquidés, soit à conserver le dépôt à titre de dommages liquidés.

9. CONDITIONS ET MODALITÉS SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES AUX OFFRES DE VENDRE POUR LE COMPTE DE L'ACTIF

- 9.1** Dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'acceptation de son offre, le soussigné remet au Syndic une lettre de garantie irrévocable d'une durée minimale de quatre-vingt-dix (90) jours, d'un montant équivalent à 115 % du montant minimal qu'il s'est engagé à remettre au Syndic, lettre émise par une institution financière reconnue et d'une teneur conforme aux Règles et usances uniformes de la chambre de commerce internationale et, sur remise de cette lettre au syndic, celui-ci remet au soussigné le chèque accompagnant son offre;
À défaut par le soussigné de remettre une telle lettre de garantie, dans le délai imparti, au Syndic, celui-ci peut annuler l'acceptation de son offre et, à son gré, soit retenir le produit du chèque accompagnant son offre pour réduire d'autant le montant de ses dommages à être liquidés, soit conserver le produit du chèque accompagnant son offre à titre de dommages liquidés;
- 9.2** Le soussigné indique au Syndic, par écrit, les lieux, date, endroit et termes de la vente des **biens** (le « **plan** »), et ce, au plus tard dans les quinze (15) jours de l'acceptation de son offre;
- 9.3** Le soussigné paie au Syndic les sommes qui lui sont dues et lui fait rapport par écrit des résultats de la vente des **biens** indiquant notamment les biens vendus, les prix obtenus, les coûts encourus, et ce, dans les quinze (15) jours de la vente mais, à tout événement, au plus tard le soixantième (60^e) jour suivant l'acceptation de son offre;
- 9.4** À défaut par le soussigné d'effectuer le rapport ou le paiement prévu à l'article **9.3**, le Syndic demande paiement de la lettre de garantie, et ce, sans préjudice à son droit d'exiger du soussigné le rapport et le paiement de toute somme additionnelle due au Syndic;
- 9.5** À défaut du soussigné de prendre possession des **biens** dans le délai prescrit ou de respecter le **plan**, le Syndic peut, en sus de tous ses recours prévus aux présentes, annuler l'acceptation de l'offre de vendre, exiger le paiement de la lettre de garantie et, à son gré, soit retenir le produit de la lettre de garantie pour réduire d'autant le montant de ses dommages à être liquidés soit conserver 15 % du produit de cette lettre de dommages liquidés.

SOUSSIONS

LE SOUSSIONNAIRE PEUT INDIQUER LE PRIX OFFERT CI-APRÈS OU JOINDRE UN DOCUMENT DISTINCT.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit, le mot « SOUSSION » de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées.

No lot	Description	Montant de la soumission	Montant du dépôt (15 %)*

* 5 % sur les biens immeubles

DÉPÔT DE 15 % À L'ORDRE DE GINSBERG, GINGRAS ET ASSOCIÉS INC. – SYNDIC, EFFECTUÉ DE LA FAÇON SUIVANTE:

CHÈQUE VISÉ MANDAT POSTAL TRAITE DE BANQUE COMPTANT

REMARQUES (S'IL Y A LIEU):

DATE

SIGNATURE DU SOUSSIONNAIRE

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF LABELLE
FILE NUMBER: 33-3071635
COURT NUMBER: 560-11-001747-245

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LABELLE
NO SURINTENDANT: 33-3071635
NO COUR: 560-11-001747-245

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF:
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

9004-6665 QUÉBEC INC.

AND / ET

**GINSBURG, GINGRAS &
ASSOCIÉS/ASSOCIATES INC.**

TENDER / SOUMISSION

I OFFER THE SUM OF /
J'OFFRE LA SOMME DE: _____

DEPOSIT OF /
DEPOT DE: _____
(MINIMUM 5% SUR LOT
1 ET 15 % SUR LOT 2)

CERTIFIED CHEQUE / BANK DRAFT /
CHÈQUE CERTIFIÉ TRAITE BANCAIRE

BIDDER'S NAME /
NOM DU SOUMISSIONNAIRE: _____

ADDRESS /
ADRESSE: _____

PHONE NUMBER /
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: _____

EMAIL ADDRESS /
ADRESSE COURRIEL: _____

DATE

SIGNATURE